



Université de Montpellier

Faculté d'Odontologie

545 avenue du Pr Viala

34193 Montpellier Cedex 5



ETUDIANTS INTERNATIONAUX 2022-2023

Vous avez été accepté à la faculté dentaire de Montpellier.
Voici quelques informations concernant votre séjour.

Vous pouvez retrouver les informations générales dans le guide d'accueil de l'étudiant international de l'Université de Montpellier:

<http://www.umontpellier.fr/international/vous-etes-etudiant-doctorant/venir-etudier-a-lum/>

et dans le guide pratique « Etudier à Montpellier » :

<http://www.languedoc-roussillon-universites.fr/international/accueil-international/guide-etudier-en-languedoc-roussillon>

1-INSTALLATION A MONTPELLIER

- **Logement**

Vous pouvez faire une demande de logement en cité universitaire. Pour cela, il faut envoyer un mail à odonto-ri@umontpellier.fr (à partir de février). La procédure à suivre pour enregistrer votre demande vous sera alors indiquée. Vous saurez en juin si une chambre vous a été attribuée ou non.

(Description de la chambre : chambre rénovée confort avec douche et WC à la cité universitaire de la Colombière, réfrigérateur, environ 250 €/mois)

Si vous n'êtes pas logé en cité universitaire, nous vous conseillons de chercher un logement sur la ligne 1 du tramway, dès que possible. Il est très difficile de trouver un logement en septembre.

Pour vous aider à payer votre loyer, la caisse d'allocations familiales (CAF) peut vous donner de l'argent. Le dossier est à remplir par Internet.

<https://www.caf.fr/>

- **Banque**

Il est conseillé d'ouvrir un compte dans une banque française. Cela vous permettra de recevoir l'argent de votre salaire, de recevoir l'argent de la CAF etc... Des relevés d'identité bancaire (RIB) sont à fournir. Demandez-les à votre banque ou retirez-les au distributeur automatique.

2-PRESENTATION DE LA FACULTE D'ODONTOLOGIE

- **2 universités sur Montpellier**

Université de Montpellier : regroupe les facultés dentaire (odontologie), médecine, pharmacie, droit et sciences politiques, sciences économiques, sport et sciences.
Université Montpellier III = Université Paul Valéry : lettres

- **Faculté = UFR : Unité de Formation et de Recherche**

Directeur de l'UFR Odontologie : Pr Jean VALCARCEL

La faculté a été construite il y a 20 ans. Elle présente l'avantage d'être sur le même site que le centre de soins dentaires (= hôpital) où se déroulent les cliniques (bâtiment rond).

- **Restaurant universitaire (restau U)**

Le restaurant universitaire/caféteria est situé au rez-de-chaussée du bâtiment A. Pour le repas de midi, il est ouvert de 11h30 à 13h30. Un repas coûte environ 3,25 euros (entrée, plat, dessert).

Pour la caféteria, elle est ouverte de 8h à 15h.

Le règlement s'effectue avec la carte d'étudiant.

- **Bibliothèque**

La bibliothèque est située au 1^{er} étage du bâtiment A.

Horaires d'ouverture : voir affichage sur la porte de la bibliothèque

Il est possible d'y emprunter des livres ou des revues avec la carte d'étudiant.

Elle dispose d'un espace photocopies.

Plusieurs postes informatiques permettent de se connecter à Internet.

Une grande bibliothèque médicale se situe à la faculté de médecine (= UPM), arrêt de tram n°1 : Occitanie.

- **Accès Internet**

Il existe des postes informatiques à la bibliothèque

Tout l'établissement est équipé en Wifi. Pour pouvoir vous connecter, il faut activer votre compte en allant sur : <http://www.umontpellier.fr>, puis « accès direct », puis cliquer sur ENT et vous identifier avec les codes figurant sur le papier donné avec la carte d'étudiant (pass'études).

- **Panneaux d'affichage**

Se situent au rez-de-chaussée du bâtiment E et devant le bureau de la scolarité, bâtiment A 1^{er} étage.

A consulter régulièrement

3-RELATIONS INTERNATIONALES

- **Contacts**

A la faculté :

- Pierre-Yves COLLART-DUTILLEUL, Responsable Pédagogique des Relations Internationales odonto-ri@umontpellier.fr (*Erasmus entrants*)
- Sarah MILLOT, Responsable Pédagogique des Relations Internationales odonto-ri@umontpellier.fr (*Erasmus sortants*)
- Loick RIVIERE, secrétaire des relations internationales, scolarité, e-mail : odonto-ri@umontpellier.fr

A l'Université de Montpellier :

- Service des relations internationales de l'Université,
Tél : 04-34-43-23-23, e-mail : mobility@umontpellier.fr

4-DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour information. A faire uniquement lorsque vous serez à Montpellier.

- **Carte d'étudiant** (vous pouvez passer la faire dès votre arrivée à Montpellier) **à partir de début septembre**

Remplir le dossier d'inscription + 2 photos (mettre le nom et le prénom derrière) + photocopie du passeport ou carte d'identité + justificatif d'assurance responsabilité civile+ carnet de vaccination à jour + extrait acte naissance.

→ L'assurance responsabilité civile est obligatoire. Elle peut se prendre dans certaines banques (environ 16 euros pour l'année). Amener le justificatif d'assurance au plus vite à la scolarité.

Remarque : vous ne devez pas payer la sécurité sociale étudiante. En effet, comme vous allez travailler à l'hôpital pour les cliniques, vous serez assurés par l'hôpital.

La carte d'étudiant permet de payer le restaurant universitaire.

En même temps que votre carte d'étudiant, un papier comportant des certificats de scolarité vous est donné. A conserver en cas de besoin.

L'Université met à la disposition des étudiants des cours de sport et des installations sportives (piscine, salle de musculation, terrain de tennis etc...). La liste est à consulter au niveau des panneaux d'affichage. Pour pouvoir en bénéficier, il faut amener un certificat médical récent (faites-le faire chez vous avant de partir).

- **Statut hospitalier**

Les cliniques s'effectuent au centre de soins dentaires (= hôpital).

- Les **étudiants Erasmus-études** ont le statut d'étudiant hospitalier. Ils sont rémunérés pour leur travail au centre de soins :

4^e année : environ 100 €/mois

5^e année : environ 200 €/mois

6^e année : environ 250 €/mois

Papiers à remplir pour obtenir le statut hospitalier :

- fiche de renseignements (disponible à la dernière page)
- formulaire d'immatriculation (garder une photocopie de ce formulaire avant de le donner, ce papier pourra être utile pour la CAF)

Pièces à fournir :

- 1 photo (inscrire nom à l'arrière)
- 1 RIB Français de préférence
- 1 photocopie de la pièce d'identité
- 1 photocopie de la carte d'étudiant Pays d'origine + France)
- 1 photocopie de la carte d'assuré social

Les documents sont à renvoyer par mail à damsco-etudiants-hospitaliers@chu-montpellier.fr au format pdf

Les photos sont à déposer ou à envoyer au Centre Administratif André Benech, Direction des Affaires Médicales, à l'attention de Mme GROUSSET, Bureau 1216. Bureau ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h sauf le mercredi.
Tél : 04 67 33 85 28

5-DEROULEMENT DES ETUDES

- **Déroulement des études dentaires à Montpellier**

1^e année (PASS/LAS) : Accès aux études MMOP

2^e année (DFGSO2) : arrivée à la faculté dentaire – environ 70 étudiants par année.

Etudes de matières fondamentales, matières dentaires, travaux pratiques (TP)

3^e année (DFGSO3) : Etudes de matières fondamentales, matières dentaires, travaux pratiques (TP)

4^e année (DFASO1) : Etudes de matières dentaires, travaux pratiques (TP), début de la clinique

5^e année (DFASO2) : Etudes de matières dentaires, clinique

6^e année (DFTCC) : Etudes de matières dentaires, clinique, stage chez un dentiste.

Année de thèse : l'étudiant doit rédiger une thèse pour obtenir le diplôme de Docteur en chirurgie dentaire.

- **Examens pour les étudiants internationaux**

Pendant les examens écrits, les étudiants internationaux peuvent amener un dictionnaire français-langue de leur pays.

Ils bénéficient de temps supplémentaire (1/3 temps).

- **Calendrier dates 2022-2023**

Préparation de la rentrée :

Réunion d'accueil : Début septembre

Distribution des emplois du temps cliniques, visite des locaux, papiers...

Pré-rentrée : pour tous les étudiants internationaux et pour tous les 4^e année :

Mi-septembre

Début clinique :

Fin septembre

Cours :

Les cours théoriques ont lieu une à deux semaines par mois, de 8h à 18h en général.

- **UN calendrier des examens sera en ligne sur le site**

Mi-juillet

6-Fonctionnement de la clinique

Le fonctionnement de la clinique vous sera expliqué en détail lors de la pré-rentree.

Quelques informations :

- 1 séance de 3h de clinique = une vacation clinique = une série clinique
 - Tout le matériel et la tenue sont prêtés par le centre de soins, il faut juste apporter une paire de chaussures propres
 - il faut un **cadena** à chiffres pour fermer le casier
 - Lors des premières cliniques, merci de vous présenter aux enseignants qui vont vous encadrer et leur expliquer votre niveau clinique
 - Au cours du mois d'octobre, merci d'aller vous présenter aux différents responsables cliniques :
 - o Odontologie pédiatrique : Dr Estelle MOULIS
 - o Orthopédie dento-faciale (ODF) : Pr Stéphane BARTHELEMI
 - o Consultations & Urgences Dentaires : Dr Nicolas GIRAUDEAU
 - o Parodontologie : Pr Valérie Orti
 - o Chirurgie Orale & Médecine Orale : Pr Jacques-Henri Torres
 - o Odontologie Conservatrice & Endodontie : Pr Bernard Levallois
 - o Prothèse : Dr Delphine Carayon
 - o Occlusodontie : Dr Isabelle Bonafé
- ⇒ Directeur de la clinique : Pr Sylvie MONTAL
- Pendant les vacances, les étudiants travaillent en binôme
 - **Pour valider les cliniques, les étudiants internationaux restant toute l'année doivent faire les mêmes nombres de points (= quotas) que les étudiants français**
 - il est conseillé de noter sur un cahier, au fur et à mesure, tous les actes réalisés, et de faire signer par l'enseignant responsable.
 - si vous souhaitez assister à des actes d'implantologie, faire de l'observation en chirurgie, il faut demander directement aux enseignants concernés.

Voir détail sur les Modalités de Contrôle des Connaissances

